



FICHE DE CANDIDATURE 2025

COMMERCES NON SEDENTAIRES

CAMIONS/VELOS AMBULANTS

APPEL A CANDIDATURES « ETE 2025 »

NOM DU COMMERCE

RENSEIGNEMENTS	
NOM	
PRENOM	
E-MAIL	
NUMERO DE TELEPHONE 1	
NUMERO DE TELEPHONE 2	
ADRESSE POSTALE	
PROFESSION	

RAPPEL

Le candidat doit obligatoirement joindre les documents suivants :

Les documents administratifs

- Photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour du gérant de la société.
- Photocopie de la carte de commerçant.
- Un extrait de K-Bis du Registre du Commerce et de Sociétés en cours de validité ou à défaut une copie de la carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers de moins de 3 mois.
- Un RIB de la société.
- Attestation ou certificat de formation d'hygiène et risques sanitaires, délivré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
- Certificat d'assurance en responsabilité civile se rapportant à l'exercice d'activité non sédentaire.
- Attestation par un bureau de contrôle agréé des installations (gaz, sécurité, installation électrique, chaîne du froid...).
- Licence de vente d'alcool le cas échéant.

Les documents techniques

- Photocopie de la carte grise du véhicule.
- Photocopie du certificat d'assurance du véhicule.
- Fiche technique du véhicule et photos du véhicule sous différents angles (intérieur et extérieur).

- Recensement des besoins électriques.

Les documents de présentation

- Plaquette commerciale et tarification projetée.
- Photos et visuels des plats proposés.
- Autres documents de promotion et de communication.
- Formations diverses en rapport avec l'activité proposée.

Informations techniques

	Camion
Longueur	
Hauteur	
Largeur	
Immatriculation	

Groupe électrogène	
Puissance électrique	
Type	
Technologie	
Décibels	
Eau	
Contenance en litres	

QUESTIONNAIRE DE CANDIDATURE

CRITERE 1 – QUALITE DES PRODUITS : (35 points)

Le candidat justifie le choix des fournisseurs des denrées (mode de production, qualité, label, agriculture bio ou raisonnée, circuits courts, type d'élevage, pesticides...) (20 points)

Le candidat justifie les moyens mis en œuvre pour la transparence vis-à-vis du client sur la traçabilité des produits (provenance des produits, affichage, région d'origine...) (15 points)

CRITERE 2 – CREATIVITE ET ESTHETIQUE CULINAIRE/PRESENTATION DU CAMION (25 points)

Le candidat argumente sur l'originalité, la variété de ses recettes et en quoi elles se distinguent de la concurrence des fast food sur le même type de produits (10 points)

Le candidat fourni ses formules adaptées aux attentes des consommateurs (plusieurs types de formules, contenus...) (5 points)

Le candidat présente des photos de ses productions culinaires et / ou de distinctions reçues, articles de presse, certifications reçues... (5 points)

Présentation du camion, esthétique et aménagement intérieur, animation commerciale : (5 points)

CRITERE 3– RAPPORT QUALITE PRIX DE LA PRESTATION : (20 points)

Le candidat transmet sa carte en indiquant les prix pratiqués (10 points)

Le candidat fournit la carte sur laquelle sont mentionnés les allergènes majeurs présents dans ses plats) (5 points)

Le candidat présente ses propositions et solutions vegan, végétarien, sans gluten dans sa carte de services. (5 points)

CRITERE 4 –ECO RESPONSABILITE (20 points)

Le candidat présente les moyens mis en œuvre pour réduire les consommables (plastiques, emballages, gobelets, objets biodégradables, réutilisables) tout en conservant une facilité de dégustation pour le consommateur (10 points)

Le candidat présente les dispositions mises en œuvre pour la réduction des déchets, le tri sélectif mis en œuvre (gestion des huiles usagées, poubelles sélectives, récipients, ustensiles) (8 points)

Les moyens de paiement proposés (espèces, tickets restaurant, carte bleue (minimum de paiement), paiement sans contact, paiement digital (application mobile, Apple pay...)) (2 points)